



# Le Saint-Siège

---

BENOÎT XVI

*ANGÉLUS*

*Ile Dimanche de l'Avent, 4 décembre 2005*

*Chers frères et sœurs !*

En ce temps de l'Avent, la communauté ecclésiale, tandis qu'elle se prépare à célébrer le grand mystère de l'Incarnation, est invitée à redécouvrir et à approfondir sa relation personnelle avec Dieu. Le mot latin "*adventus*" se réfère à la venue du Christ, et met au premier plan le mouvement de Dieu vers l'humanité, auquel chacun est appelé à répondre à travers l'ouverture, l'attente, la recherche et l'adhésion. Et comme Dieu est souverainement libre dans sa révélation et son don de soi, car il n'est poussé que par l'amour, de même, la personne humaine également est libre de donner son assentiment, toutefois nécessaire. Dieu attend une réponse d'amour. En ces jours, la liturgie nous présente comme modèle parfait de cette réponse la Vierge Marie, que nous contemplerons jeudi 8 décembre prochain dans le mystère de l'Immaculée Conception.

La Vierge est Celle qui demeure à l'écoute, toujours prête à accomplir la volonté du Seigneur, et elle est un exemple pour le croyant qui vit dans la recherche de Dieu. Le [Concile Vatican II](#) a consacré une réflexion attentive à ce thème, ainsi qu'au rapport entre vérité et liberté. En particulier, les Pères conciliaires ont approuvé, il y a précisément quarante ans, une Déclaration relative à la question de la liberté religieuse, c'est-à-dire le droit des personnes et des communautés à pouvoir rechercher la vérité et professer librement leur foi. Les premières paroles qui donnent leur titre à ce Document sont "*Dignitatis humanae*": la liberté religieuse dérive de la dignité particulière de l'homme qui, entre toutes les créatures de cette terre, est l'unique en mesure d'établir une relation libre et consciente avec son Créateur. "En vertu de leur dignité - déclare le Concile - tous les hommes, parce qu'ils sont des personnes, c'est-à-dire doués de raison et de volonté libre... sont pressés, par leur nature même et tenus, par obligation morale, à chercher la vérité, celle tout d'abord qui concerne la religion" (*DH*, n. 2). Le Concile Vatican II

réaffirme ainsi la doctrine traditionnelle catholique, en vertu de laquelle l'homme, en tant que créature spirituelle, peut connaître la vérité, et a donc le devoir et le droit de la chercher (cf. *ibid*, n. 3). Ce fondement étant établi, le Concile insiste amplement sur la liberté religieuse, qui doit être garantie tant aux personnes qu'aux communautés, dans le respect des exigences légitimes de l'ordre public. Quarante ans après, cet enseignement conciliaire demeure encore d'une grande actualité. En effet, la liberté religieuse est bien loin d'être effectivement garantie partout. Dans certains cas, elle est niée pour des motifs religieux ou idéologiques, d'autres fois, bien que reconnue en théorie, elle est entravée dans les faits par le pouvoir politique ou encore, de façon plus sournoise, par la domination culturelle de l'agnosticisme et du relativisme.

Prions afin que chaque homme puisse réaliser pleinement la vocation religieuse inscrite dans son être. Que Marie nous aide à reconnaître dans le visage de l'Enfant de Bethléem, conçu dans son sein virginal, le divin Rédempteur venu dans le monde pour nous révéler le visage authentique de Dieu.

Je souhaite à tous un bon dimanche.

---

### **Au terme de l'Angélus**

Je salue les pèlerins francophones présents ce matin. Puissiez-vous préparer les chemins du Seigneur dans vos cœurs et par une attention renouvelée aux plus démunis.

Au cours de la semaine à venir, le 9 décembre, nous fêterons le trentième anniversaire de la *Déclaration des droits des personnes handicapées*, proclamée par l'ONU. À cette occasion, j'invite chacun à œuvrer toujours davantage en faveur de l'insertion des personnes handicapées dans la société, dans le monde du travail, mais aussi dans la communauté chrétienne, se rappelant que toute vie humaine est digne de respect et doit être protégée dès sa conception et jusqu'à sa fin naturelle. J'assure tous ceux qui se consacrent déjà à cette immense tâche de mon soutien et de ma prière.

© Copyright 2005 - Libreria Editrice Vaticana